Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Réseau Luxembourgeois des centres culturels régionaux

ayant son siège social à l'adresse 16, rue du Luxembourg

L-4221 Esch-sur-Alzette,

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F7844.

(à biffer si non applicable), représentée par Maxime Bender,

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Maxime Bender	Nom:	Réjane Nennig
Fonction:	président	Fonction:	vice-présidente
Date:	05/10/2022		
Cachet:			

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture